



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 3139

Texte de la question

M. Gérard Voisin souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la défense de la viticulture française, élément essentiel de notre patrimoine et fleuron de notre économie. Depuis plusieurs années, l'image de marque du vin auprès des consommateurs se dégrade en raison de campagnes successives et abusives, en particulier dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, qui incriminent le vin plutôt que d'autres boissons alcoolisées, les drogues ou certains médicaments. Cette situation contribue à la crise qui frappe aujourd'hui la viticulture française. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire savoir s'il entend permettre la promotion d'une consommation modérée de vin, dont les effets bénéfiques ont été démontrés par plusieurs études scientifiques et qui contribue ainsi à une alimentation équilibrée.

Texte de la réponse

La lutte contre l'insécurité routière est une des priorités majeures du Gouvernement. Dans ce cadre, les problèmes liés à une consommation excessive d'alcool et leurs effets sur la santé doivent être dénoncés et combattus par tous. La filière vitivinicole française est aujourd'hui convaincue de la responsabilité qui est la sienne dans la lutte contre les méfaits de l'alcoolisme et en particulier contre la violence routière. A cet égard, le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales note que les professionnels du secteur rassemblés sous la bannière « vin et société » ont entrepris de se rapprocher de la Ligue pour la sécurité routière pour jeter les bases d'un vrai partenariat. En prenant ainsi part à un combat commun et concerté, la filière vitivinicole pourra s'associer, en responsabilité, à une politique de santé publique fondée sur l'éducation du consommateur et participer à une prévention ciblée sur les comportements davantage que sur les produits.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3139

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 2002, page 3198

Réponse publiée le : 24 mars 2003, page 2210